



# Neogen® Environmental Scrub Sampler with Wide Spectrum Neutralizer

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)  
Date d'émission: 11-07-2025 Version: 1.0

### SECTION 1 Identification

#### 1.1. Identificateur SGH du produit

Forme du produit : Mélange  
Nom commercial : Neogen® Environmental Scrub Sampler with Wide Spectrum Neutralizer  
Type de produit : Food Safety -- [Food Safety]  
Code du produit : SHP-WSN

#### 1.2. Autres moyens d'identification

Nombre de pièces : 700002338|ESS10WSN|700002337|HES10WSN2G

#### 1.3. Usage recommandé et restrictions d'utilisation du produit chimique

Utilisation de la substance/mélange : Substances chimiques de laboratoire, Recherche scientifique et développement

#### 1.4. Données relative au fournisseur

Neogen Corporation  
620 Leshar Place  
Lansing, Michigan 48912  
United States of America  
T 800.234.5333  
[sds@neogen.com](mailto:sds@neogen.com) - <https://www.neogen.com/>

#### 1.5. Numéro de téléphone d'urgence

Numéro d'urgence : 24 hours:  
Medical: 1-800-498-5743 (U.S. and Canada) or 1-651-523-0318 (international)  
Spill/CHEMTREC: 1-800-424-9300 (U.S. and Canada) or 1-703-527-3887 (international)

### SECTION 2 Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (GHS CA)

Non classé

#### 2.2. Éléments d'étiquetage SGH, y compris les conseils de prudence

##### Étiquetage GHS CA

Étiquetage non applicable

#### 2.3. Autres dangers qui ne donnent pas lieu à une classification

Pas d'informations complémentaires disponibles

### SECTION 3 Composition/information sur les composants

#### 3.1. Substances

Non applicable

# Neogen® Environmental Scrub Sampler with Wide Spectrum Neutralizer

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

---

## 3.2. Mélanges

# Neogen® Environmental Scrub Sampler with Wide Spectrum Neutralizer

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

---

Nom	Nom chimique / Synonymes	Identificateur de produit	%	Classification (GHS CA)
-----	--------------------------	---------------------------	---	-------------------------

# Neogen® Environmental Scrub Sampler with Wide Spectrum Neutralizer

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

Sodium phosphate dibasic heptahydrate	di sodium phosphate dibasic, heptahydrate / disodium hydrogen phosphate, 7-hydrate / disodium hydrogen phosphate, heptahydrate / disodium hydrogenorthophosphate, heptahydrate / disodium hydrogenphosphate, heptahydrate / disodium phosphate, heptahydrate / disodium-orthophosphate, heptahydrate / ortho-phosphate de sodium monoacide, heptahydrate / phosphoric acid, disodium salt, heptahydrate / sec-sodium phosphate, heptahydrate / sodium monohydrogen phosphate, 7-hydrate / sodium orthophosphate dibasic, heptahydrate / sodium orthophosphate, mono-H, heptahydrate / sodium phosphate, dibasic, 7-hydrate / sodium phosphate, dibasic, heptahydrate / sodiummonohydrogen-orthophosphate,	n° CAS: 7782-85-6	≥ 1 – < 5	Irrit. Cut. 2, H315 Irrit. Oculaire 2A, H319 TSOC EU 3, H335
---------------------------------------	---	-------------------	-----------	--

# Neogen® Environmental Scrub Sampler with Wide Spectrum Neutralizer

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

Nom	Nom chimique / Synonymes	Identificateur de produit	%	Classification (GHS CA)
	heptahydrate / sodiummonohydrate / ogenphosphate, heptahydrate			

Texte complet des classes de danger et des phrases H : voir rubrique 16

## SECTION 4 Premiers soins

### 4.1. Description des premiers soins nécessaires

Premiers soins après inhalation	: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
Premiers soins après contact avec la peau	: Laver la peau avec beaucoup d'eau.
Premiers soins après contact oculaire	: Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.
Premiers soins après ingestion	: Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.
Premiers soins général	: En cas de malaise consulter un médecin.
Self protection of the first-aider	: First-aiders should pay attention to their own protection and use the recommended personal protective equipment (see section 8).

### 4.2. Symptômes/effets les plus importants, aigus ou retardés

Symptômes/effets après inhalation	: Aucun(es) dans des conditions normales.
Symptômes/effets après contact avec la peau	: Aucun(es) dans des conditions normales.
Symptômes/effets après contact oculaire	: Aucun(es) dans des conditions normales.
Symptômes/effets après ingestion	: Aucun(es) dans des conditions normales.

### 4.3. Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Autre avis médical ou traitement	: Traitement symptomatique.
----------------------------------	-----------------------------

## SECTION 5 Mesures à prendre en cas d'incendie

### 5.1. Agents extincteurs appropriés

Moyens d'extinction appropriés	: Eau pulvérisée. Poudre sèche. Mousse. Dioxyde de carbone.
Agents d'extinction non appropriés	: Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

### 5.2. Dangers spécifiques du produit

Danger d'incendie	: Aucun risque d'incendie.
Danger d'explosion	: Aucun danger d'explosion direct.
Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie	: Dégagement possible de fumées toxiques.

### 5.3. Mesures spéciales de protection pour les pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie	: Combattre le feu à distance de sécurité et à partir d'un endroit protégé. Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.
Protection en cas d'incendie	: Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps.

# Neogen® Environmental Scrub Sampler with Wide Spectrum Neutralizer

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

### SECTION 6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

#### 6.1. Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

- Mesures générales : Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public. Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.
- Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.

#### 6.2. Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

- Pour la rétention : Absorber tout produit répandu avec du sable ou de la terre. Contenir la matière déversée en l'endigant ou à l'aide de matières absorbantes de façon à empêcher l'écoulement dans les égouts ou les cours d'eau. Stopper la fuite, si possible sans prendre de risque.
- Procédés de nettoyage : Absorber le liquide répandu dans un matériau absorbant.
- Autres informations : Éliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé.
- Pour plus d'informations, se reporter à la section 13.

### SECTION 7 Manutention et stockage

#### 7.1. Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

- Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Porter un équipement de protection individuel.
- Mesures d'hygiène : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation.

#### 7.2. Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

- Mesures techniques : Conserver dans un endroit frais et bien ventilé à l'écart de la chaleur.
- Conditions de stockage : Tenir au frais. Protéger du rayonnement solaire.
- Matériaux d'emballage : Toujours conserver le produit dans un emballage de même nature que l'emballage d'origine.

### SECTION 8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 8.2. Contrôles d'ingénierie appropriés

- Contrôles techniques appropriés : Assurer une bonne ventilation du poste de travail.
- Contrôle de l'exposition de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.

#### 8.3. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

##### Équipement de protection individuelle:

Porter l'équipement de protection individuelle recommandé.

##### Protection des mains:

Gants de protection

##### Protection oculaire:

Lunettes de sécurité

# Neogen® Environmental Scrub Sampler with Wide Spectrum Neutralizer

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

### Protection de la peau et du corps:

Porter un vêtement de protection approprié

### Protection des voies respiratoires:

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié

### Symbole(s) de l'équipement de protection individuelle:



## SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Propriétés physiques et chimiques de base

État physique	: Liquide
Apparence	: Aucune donnée disponible
Couleur	: Incolore
Odeur	: Inodore
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1)	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (éther=1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Non applicable
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Non applicable
Pression de la vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de la vapeur à 20°C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Solubilité	: Soluble dans l'eau.
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible
Caractéristiques d'une particule	: Aucune donnée disponible

### 9.2. Données (supplémentaires) concernant certaines classes de danger physique

Pas d'informations complémentaires disponibles

## SECTION 10 Stabilité et réactivité

Réactivité	: Le produit n'est pas réactif dans les conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.
Stabilité chimique	: Stable dans les conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	: Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.
Conditions à éviter	: Aucune dans des conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir section 7).
Matières incompatibles	: Pas d'informations complémentaires disponibles

# Neogen® Environmental Scrub Sampler with Wide Spectrum Neutralizer

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

Produits de décomposition dangereux	: Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'emploi.
Temps de durcissement:	: Pas d'informations complémentaires disponibles

## SECTION 11 Données toxicologiques

### 11.1. Informations sur les voies d'exposition probables

Toxicité Aiguë (voie orale)	: Non classé
Toxicité Aiguë (voie cutanée)	: Non classé
Toxicité aiguë (inhalation)	: Non classé

Neogen® Environmental Scrub Sampler with Wide Spectrum Neutralizer	
Toxicité aiguë inconnue (GHS CA)	1,44 % du mélange consiste(nt) en composants de toxicité inconnue (Oral) 1,44 % du mélange consiste(nt) en composants de toxicité inconnue (Cutané) 1,44 % du mélange consiste(nt) en composants de toxicité inconnue (Inhalation (Dust/Mist))

Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé
--------------------------------------	--------------

Sodium phosphate dibasic heptahydrate (7782-85-6)	
pH	9 (1 %)

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Non classé
--	--------------

Sodium phosphate dibasic heptahydrate (7782-85-6)	
pH	9 (1 %)

Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé
Toxicité pour la reproduction	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique)	: Non classé

Sodium phosphate dibasic heptahydrate (7782-85-6)	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique)	Peut irriter les voies respiratoires.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition répétée)	: Non classé
--	--------------

Danger par aspiration	: Non classé
-----------------------	--------------

Symptômes/effets après inhalation	: Aucun(es) dans des conditions normales.
-----------------------------------	---

Symptômes/effets après contact avec la peau	: Aucun(es) dans des conditions normales.
---	---

Symptômes/effets après contact oculaire	: Aucun(es) dans des conditions normales.
---	---

Symptômes/effets après ingestion	: Aucun(es) dans des conditions normales.
----------------------------------	---

## SECTION 12 Données écologiques

### 12.1. Toxicité

Écologie - général	: Ce produit n'est pas considéré comme toxique pour les organismes aquatiques et ne provoque pas d'effets néfastes à long terme dans l'environnement.
--------------------	---

Dangers pour le milieu aquatique – danger aigu (à court terme)	: Non classé
--	--------------

Dangers pour le milieu aquatique – danger chronique (à long-terme)	: Non classé
--	--------------

# Neogen® Environmental Scrub Sampler with Wide Spectrum Neutralizer

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

### 12.2. Persistance et dégradation

#### Neogen® Environmental Scrub Sampler with Wide Spectrum Neutralizer

Persistance et dégradabilité	Non rapidement dégradable
------------------------------	---------------------------

#### Sodium phosphate dibasic heptahydrate (7782-85-6)

Persistance et dégradabilité	Biodegradability: not applicable.
------------------------------	-----------------------------------

Demande chimique en oxygène (DCO)	Not applicable (inorganic)
-----------------------------------	----------------------------

DThO	Not applicable (inorganic)
------	----------------------------

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

#### Sodium phosphate dibasic heptahydrate (7782-85-6)

Potentiel de bioaccumulation	Not bioaccumulative.
------------------------------	----------------------

### 12.4. Mobilité dans le sol

#### Sodium phosphate dibasic heptahydrate (7782-85-6)

Écologie - sol	No (test)data on mobility of the substance available.
----------------	---

### 12.5. Autres effets nocifs

Ozone : Non classé

Fluorinated greenhouse gases : Non

## SECTION 13 Données sur l'élimination

Réglementation régionale sur les déchets : Élimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.  
Méthodes de traitement des déchets : Éliminer le contenu/récepteur conformément aux consignes de tri du collecteur agréé.  
Recommandations pour l'élimination des eaux usées : Élimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.  
Recommandations pour le traitement du produit/emballage : Élimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.  
Indications complémentaires : Ne pas réutiliser des récipients vides.

## SECTION 14 Informations relatives au transport

En conformité avec: TMD / DOT / IMDG / IATA

TMD	DOT	IMDG	IATA
<b>14.1. Numéro ONU</b>			
Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport			
<b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU</b>			
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
<b>14.3. Classe(s) de danger relative(s) au transport</b>			
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé

# Neogen® Environmental Scrub Sampler with Wide Spectrum Neutralizer

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

TMD	DOT	IMDG	IATA
<b>14.4. Groupe d'emballage (s'il y a lieu)</b>			
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
<b>14.5. Dangers environnementaux</b>			
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
Pas d'informations supplémentaires disponibles			

### 14.6. Précautions spéciales pour l'utilisateur

#### TMD

Non réglementé

#### DOT

Non réglementé

#### IMDG

Non réglementé

#### IATA

Non réglementé

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78<sup>9</sup> et au recueil IBC<sup>10</sup>

Non applicable

## SECTION 15 Informations sur la réglementation

### Sodium phosphate dibasic heptahydrate (7782-85-6)

Non répertoriée sur la LIS canadienne (Liste intérieure des substances) / LES (Liste extérieure des substances)

### Sodium phosphate dibasic heptahydrate (7782-85-6)

Non listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis

## SECTION 16 Autres informations

Date d'émission : 11-07-2025

### Texte complet des classes de danger et des phrases H:

H315	Provoque irritation cutanée
H319	Provoque un sévère irritation des yeux
H335	Peut irriter les voies respiratoires

Fiche de données de sécurité (FDS), Canada

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.